



Compte-Rendu
du Comité Technique Local
9 mai 2017

<http://cgt.drifp59.free.fr>

Déclaration liminaire
des élus CGT Finances Publiques

Le Front national n'accédera pas à la Présidence de la République, c'est une victoire pour la démocratie. La CGT a œuvré à faire barrage à l'extrême droite, c'est le sens de notre engagement historique. Malgré tout, le score réalisé par le FN est à la hauteur de la désespérance sociale, elle-même la conséquence des renoncements successifs des différents gouvernements à œuvrer véritablement pour la justice sociale. Combattre le Front national, c'est avant tout rompre avec les politiques libérales. C'est dans cette optique que la CGT œuvrera, par la mobilisation sociale, pour imposer d'autres choix, agir pour le progrès social et un monde de paix.

La CGT continuera à se placer du côté des jeunes, des salariés, des retraités, des chômeurs et de leurs principales préoccupations : lutte contre le chômage, défense du pouvoir d'achat (par l'augmentation des salaires et des minima sociaux), maintien de notre modèle social, renforcement des services publics, arrêt des licenciements et des suppressions d'emplois de fonctionnaires...et elle réclame toujours l'abrogation de la loi travail.

C'est dans ce contexte d'incertitude politique à la veille des élections législatives, en l'absence de vision claire sur les futures orientations gouvernementales, que le Directeur Général de notre administration continue de s'attaquer aux droits et garanties des collègues et à démanteler des pans entiers de notre administration : après la fusion de RAN, réduction des temps de préparation pour les élus en CAP et CT, attaques sur les promotions internes et la formation professionnelle, un risque majeur d'accident industriel menace nos services. Ainsi les documents de ce CTL précise le dispositif d'organisation de la campagne IR 2017, tourné vers la réforme du prélèvement à la source.

En acceptant, avec une sorte d'exaltation béate, la commande politique du PAS pour le 1^{er} janvier 2018, dans le contexte de dépeçage des services, au travers de ses lignes directrices et des milliers de suppressions d'emplois qui en sont la conséquence directe, la DGFIP a fait un pari fou : on ferme les yeux, on fonce et on verra bien, ce pari fou consiste à lancer les agents et les contribuables dans un mur à toute allure.

Ainsi, le risque de chaos dans les accueils n'est plus une hypothèse : pour la CGT, c'est une certitude.

Les mêmes qui nous expliquaient encore il y a quelques mois qu'une telle réforme dans un tel délai était tout simplement irréalisable font aujourd'hui le choix de la politique de l'autruche.

Les collègues qui ont été en stage PAS ces dernières semaines ont pu constater, souvent éberlués face à la complexité d'un dispositif censé simplifier la vie des contribuables, que c'est exactement l'inverse qui s'annonce... et ce n'est pas M. Parent ou vous-même qui vont en faire les frais : ce sont bien les agents et les contribuables, dans le contexte d'une DGFIP en cours de dépeçage.

La Direction Générale, mais également locale, ne pourra pas dire qu'elle n'a pas été mise en garde, à tous les niveaux, par les représentants des personnels. Vous portez une très lourde responsabilité face aux énormes difficultés que nous allons rencontrer dès maintenant, car la campagne a déjà commencé.

À noter qu'il n'y aura pas que des perdants dans cette affaire, puisque des entreprises (la Poste et divers cabinets d'avocats fiscalistes) annoncent d'ores et déjà qu'elles vont monnayer leurs services pour assister les contribuables dans leurs démarches rendues plus complexes par la réforme ! La CGT dénonce avec force cette exploitation mercantile des difficultés des contribuables générées par une réforme inepte.

Avant d'aborder l'ordre du jour de comité technique, nous souhaitons revenir sur les engagements du CTL du 28 mars dernier, et notamment ceux en matière d'effectif et d'emplois : la première partie consistait à remonter un

dossier précis et rapide à la DG dans le cadre des mouvements de mutations. Or, les projets de mouvements ont été publiés : pour la catégorie C, c'est un sous-effectif de près de 50 agents et pour la catégorie B un sous-effectif près de 30 contrôleurs (incluant les premières affectations). Nous sommes donc bien loin des attentes et des besoins exprimés par les collègues et les organisations syndicales ces derniers mois. Nous attendons donc des explications.

Concernant l'ordre du jour du présent CTL, la présentation de la campagne IR suscite plusieurs réflexions : L'accueil tel que vous nous le présentez ne correspond pas à la réalité du terrain.

En termes d'organisation matérielle et humaine, de la place prépondérante de l'accueil sur rendez vous et des chiffres de réception du public, nous sommes en désaccord avec votre analyse. Nous le développerons durant les débats.

Au sujet du déploiement de l'APRDV, si la prise de rendez vous a toujours fait partie de nos missions, nous contestons le lien fait entre ce dispositif et la fermeture d'une journée des services .

De plus, nulle part n'est fait mention que l'accueil primaire, sous sa forme actuelle reste la norme. Pourtant vous nous l'aviez assuré lors du dernier CTL abordant ce sujet.

Nous exigeons que cela soit inscrit dans votre fiche de présentation.

Pour ce qui est du budget, on ne peut que déplorer une nouvelle fois une baisse drastique de la dotation pour les agents de la DRFIP59 qui ont pourtant clairement exprimé leurs besoins au travers des cahiers revendicatifs.

Naïvement nous pensions que les 571 000€ débloqués en 2016 auraient été utilisés à des projets bien identifiés et structurants en 2017 .

Qu'en avait vous fait ?

A propos du dispositif d'entraide SPF, la situation catastrophique des services n'est pas une fatalité, mais la conséquence de votre politique mortifère en termes de suppressions d'emplois.

Sur les 26 engagements pris par la direction en matière de conditions de travail, force est de constater que malgré l'actualité politique, l'avancement n'est pas encore en marche !

En réponse à notre liminaire, le nouveau Directeur apporte les précisions suivantes :

Tout d'abord sur le contexte général et l'absence de vision à ce jour sur les futures orientations gouvernementales, le directeur régional a rappelé que dans l'attente des législatives, notre administration continuerait à fonctionner, à appliquer les lois, les règlements.

Sur le prélèvement à la source, le directeur a entendu un candidat à la présidentielle souhaitant la suspension ou le report du dispositif. Il attend donc les instructions de la DG.

En revanche, sur la situation des effectifs et des emplois, il a fait une intervention auprès du DG mi avril.

Il a repris les mouvements par catégorie :

Cadres C = 881 emplois au Tagerfip, 833,2 ETP (emplois temps plein) soit un taux de vacances de 5,4%

Cadres B = 1322 emplois au Tagerfip, 1293.7 ETP soit 2.14 % de vacances d'emplois

Cadres A = 455 emplois au Tagerfip, 455,2 ETP soit aucune vacance d'emplois

Concernant les emplois, le directeur promet de faire remonter à la centrale un dossier circonstancié sur les charges, les conditions de travail, le climat social afin d'alerter le futur ministre sur la situation de la DRFIP 59.

Le Directeur souligne qu'avec un taux de vacances de 5,4% pour la catégorie C et 2,14 % pour la catégorie B, la DRFIP Nord s'en sort mieux que dans d'autres départements comparables (Bouches du Rhône, Paris, Alpes maritimes, etc).

Sachant que le mouvement C n'est pas définitif (prévu pour le 23 mai), que les 1^{ère} affectations notamment ne sont pas incluses dans ce mouvement provisoire, la CGT attend un signal de la DG compte tenu des besoins et du contexte social de ces derniers mois à la DRFIP Nord.

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation de la campagne IR 2017

La Direction a rappelé le contexte de cette campagne :

- Baisse du seuil d'obligation de télédéclarer,
- Mise en place du PAS (prélèvement à la source) : certification de l'état civil et fourniture d'un RIB,
- Sécurité : mise en place de vigiles sur certains sites,
- Evolution des méthodes de travail : déploiement de l'accueil sur rendez vous, en parallèle de la montée en puissance du centre de contact (vecteur de la prise de rendez vous) et de l'abandon des plateaux téléphoniques sur sites,
- Pour soulager les services, déploiement de services civiques à l'accueil et de vacataires pour l'ouverture du courrier.

La CGT demande que soit clarifié et harmonisé le dispositif concernant les RIB : si la Direction dit ne pas vouloir contraindre les contribuables, force est de constater des pratiques très diverses dans les services allant jusqu'au refus de prendre en charge les déclarations de revenus.

Contrairement aux dires de la Direction, l'accueil sur rendez vous n'est pas un fait marquant de la campagne (les statistiques le démontrent : 464 rdv en avril sur l'ensemble de la direction), la CGT déplore à nouveau sa mise en place au moment de la campagne.

La CGT conteste également la baisse sensible de l'accueil physique, le chiffre de -24.17% est à relativiser puisque le référentiel n'est pas le même entre 2016 et 2017, et désormais compte tenu de l'obligation de télédéclarer la campagne se déroule sur un temps plus long.

La CGT dénonce une situation préoccupante : si l'organisation de la campagne repose grandement sur les services civiques, stagiaires et autres étudiants eux, cela montre le besoin prégnant en termes d'emplois à l'accueil, d'autant que ces personnels peu ou pas rémunérés font parfois le même travail que les collègues. La CGT demande que la doctrine d'emplois de ces personnels soit rappelée aux chefs de service.

Pour la CGT, si la Direction met à disposition des contribuables du matériel informatique, celui-ci est trop souvent de mauvaise qualité, avec une connexion Internet à bas débit ; ce n'est pas digne de l'obligation à télédéclarer, quand on se veut à la pointe de la technologie soyons le jusqu'au bout !

Les agents ne peuvent demander les mots de passe des usagers pour les guider dans leurs démarches.

Problème sur l'état civil des 15-18 ans qui est très rarement rempli.

Concernant l'e-formation, les agents d'accueil ont eu trop peu de temps pour se former.

La CGT s'étonne de ne pas avoir trouvé dans la brochure pratique ou dans le CGI le dispositif législatif spécifique aux retraités, qui ont subi en 2015 d'importants retards dans le traitement de leur dossier par la CARSAT, ce qui avait eu pour conséquence l'augmentation de leurs impositions IRTD ; la CGT demande des explications à ce sujet.

2. Présentation du budget 2017

Concernant l'exécution budgétaire, le principe de l'annualité budgétaire interdisant tout report de crédits d'une année sur l'autre, la Direction a utilisé la régularisation de fin d'année de 571 000 € euros pour terminer l'année 2016 correctement dans un contexte de contraction des moyens alloués, notamment en réglant les factures d'affranchissement, en provisionnant à hauteur de 180 000 euros le compte de frais bancaires ; à défaut cette « dette » aurait obéré le budget 2017. En matière de dépenses pour l'année 2016, la Direction a maintenu l'effort d'équipements informatiques, a continué les travaux importants de sécurisation des sites et de mise aux normes des services.

Nous avons constaté une évolution importante des frais bancaires qui correspond à l'augmentation des transactions par carte bleue.

Nous avons également demandé une explication sur des frais pour prestations intellectuelles apparaissant sur une ligne du budget : il s'agit de frais d'études et de recherches pour les marchés.

Le contexte de la prévision budgétaire 2017 est encore à la baisse des dotations, pour autant, la Direction concentrera ses efforts sur l'affranchissement avec la montée en puissance de clic esi

(46000 courriers en 2016) et les macro commandes liées à Iliad ou Lascot, d'autant que pour l'instant les ESI ne refacturent pas l'envoi des courriers, les gestionnaires de fil d'attente seront remplacés, le mobilier (notamment les fauteuils) seront remplacés sur demande des services.

La CGT dénonce la baisse importante du budget car cela pèse au quotidien sur le fonctionnement des services et surtout les conditions de travail des collègues.

La CGT a également rappelé que la régularisation de fin d'année devait essentiellement servir à des dépenses d'amélioration du quotidien des collègues qui s'étaient largement exprimés dans les cahiers revendicatifs.

Sur ce point, la Direction a précisé que certaines dépenses étaient envisagées comme des achats informatiques à hauteur 273 000€, le renouvellement des gestionnaires de file d'attente pour 70 000 €, le financement dans le cadre « plan urgence sécurité » (Denain et Douai)

La CGT s'est également du budget en baisse pour les travaux relevant de l'état propriétaire (BOP 724). La Direction a précisé qu'il s'agissait d'un budget initial sur ce sujet et qu'il pourrait être revu en fonction des projets proposés par la DRFIP.

La CGT a demandé un bilan de l'application de l'application Clic-esi.

3. Déploiement de l'accueil personnalisé sur rendez vous (APRDV)

La Direction a effectué une présentation de ce nouveau dispositif, censé renforcer la qualité de service, faciliter l'organisation des services d'accueil et améliorer les conditions de travail.

Pour la CGT, un accueil personnalisé (sur rendez-vous) a toujours existé mais n'était pas formalisé au travers d'un logiciel ; pour la CGT, le déploiement de ce dispositif, est source de travail supplémentaire quant à sa gestion, et il est mal venu pendant la campagne IR.

L'accueil sur rendez-vous doit se faire sur les demandes complexes. En ce sens, le fait de délivrer les quitus VT-Rec ne relève pas de cette nature.

La Direction accède à la demande de la CGT d'amender cette fiche sur 2 points :

- Le retrait du point n°3 qui prévoyait la fixation d'un jour de fermeture de l'accueil commun à l'ensemble des services. Le débat sur la fixation d'un jour de fermeture et l'aménagement des horaires d'accueil a déjà eu lieu il y a 2 ans.

- ajout de la phrase « ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'accueil classique dit ouvert ».

Vote : la CGT s'est abstenue du fait de l'absence de réponse de l'administration quant à la demande de suspension de l'APRDV pendant la campagne IR, les contraintes liées à la gestion informatique et aux contre-appels obligatoires sans moyen supplémentaire.

4. Modification des horaires d'ouverture de la caisse de Lille Kennedy

La Direction propose une fermeture partielle de cette caisse arguant de tensions sur les effectifs (maladies, départs en retraites, caissier à temps partiel) qui obligent à la tenue d'un planning de remplacements, et de la faible fréquentation sur certaines tranches horaires, et cela aurait pour corollaire que les dégagements seraient effectués par le caissier lui-même.

La CGT constate que ce n'est pas le seul service qui subit des « tensions » quant aux effectifs, la fermeture partielle n'est pas satisfaisante car il s'agit ni plus ni moins que du recul du service public.

La CGT réclame davantage de cohérence et d'harmonie quant à l'ouverture des services sur l'ensemble des sites du département.

La CGT propose les horaires d'ouverture suivants : 8h30-12h/13h30-16h et l'embauche du personnel nécessaire et suffisant pour assurer cette mission de service public.

Le Directeur pointe également la non coordination des horaires d'ouverture au public du guichet des produits divers avec l'accueil primaire du site Kennedy

Le Directeur retire ce point de l'ordre du jour et le renvoie au prochain CTL.

5. Dispositif d'entraide SPF

La direction a mis en place depuis le mois de mars par une convention une entraide du SPF d'Avesnes au profit du SPF de Dunkerque, soit une demi-journée par semaine pour améliorer les délais (retard de 176 jours).

La Direction n'a pas trouvé de moyens pour soutenir le SPF de Douai qui accuse un retard de 171 jours simplement parce qu'aucun autre SPF n'est en mesure d'aider Douai.

Pour la CGT avec ce système la Direction répartit la pénurie d'emplois, elle espère une amélioration des délais mais sans avoir fait aucun bilan du dispositif mis en place entre les SPF de Lille.

La Direction prévoit donc un bilan du dispositif pour les SPF lillois

6. Point sur l'avancement des 26 engagements pris par la Direction

La direction a repris l'état d'avancement des engagements pris en matière de matériels et conditions de travail.

7. Questions diverses

- Agence Européenne du Médicament :

La semaine dernière le préfet s'est engagé par voie de presse, à rendre disponible dès 2019 les locaux de la Cité administrative de Lille pour les 800 employés de cette agence, qu'en est il ?

La Direction n'a pas été officiellement avertie de cette annonce, et considère cette annonce précipitée et de l'aveu même du préfet, intenable dans ces délais ; par ailleurs, Lille n'est pas la seule ville en Europe à avoir candidaté. La décision devrait être connue avant la fin juin.

- Sécurisation du site d'Hazebrouck :

Une étude est en cours pour sécuriser les accès aux étages par la fermeture au public des escaliers, la pose d'une porte au 1^{er} étage limitant l'accès du public à la seule caisse du SIE, l'accès limité du public aux 1^{er} et 3^{ème} étages par l'ascenseur.

- Sécurisation de la trésorerie de Lannoy :

La sécurisation du poste n'avait pas été terminée (guichet ouvert) du fait du projet de fermeture du poste. Cette fermeture n'est plus à l'ordre du jour. La CGT demande donc d'effectuer les travaux de sécurisation.

La direction répond que la mairie souhaite récupérer les locaux puisqu'elle n'a pas souhaité renouveler le bail.

- Expérimentation VT-Rec :

La CGT demande à nouveau un échange sur l'expérimentation VT-rec car les remontées de l'accueil des centres des Finances Publiques se poursuivent sur les besoins des usagers en matière de suivi des demandes, notamment sur le site de Lille Fives

- Situation des personnels chargés de restauration :

La CGT s'est opposée à la démarche de la Direction de vouloir réorienter les missions les personnels chargés de restauration (berkanis ou agents techniques) vers l'entretien des locaux. La plupart des collègues ne le souhaitent pas. La Direction a rappelé les contraintes juridiques qui existaient en termes de responsabilité entre le prestataire et la DGFIP. Pour la Direction, le renouvellement des marchés est l'occasion de « remettre à plat » la situation.

- Situation des agents Domaines à Valenciennes.

Devant l'inquiétude dans laquelle sont laissés les agents de Valenciennes, la CGT a demandé à avoir l'assurance qu'ils resteraient des locaux du CFP de Valenciennes comme les évaluateurs de Douai, Cambrai et Dunkerque.

La Direction a répondu que l'ensemble des évaluateurs serait gérés par le pôle d'évaluation de Lille, que les

agents auraient un bureau d'accueil à Lille mais pour des raisons pratiques ils conserveraient leurs bureaux à Valenciennes.

-Accueil fiscal de proximité à la trésorerie d'Anzin

Pour la DRFIP, cet accueil est assuré et un contrôleur du SIP de VVS assure une permanence, une demie journée par semaine. Force est de constater que dans les faits, les usagers de la trésorerie d'Anzin se rendent tous les jours au CFP de Valenciennes (où la file d'attente déborde jusqu'au parking) alors que la permanence du jeudi matin est désaffectée.

La cause : L'affiche sur la porte d'entrée qui invite les usagers à se rendre au CFP de Valenciennes a été retirée à la fin de la semaine dernière.